

VIOLENCE CONJUGALE POSTSÉPARATION : LA PAROLE DES FEMMES, ÇA COMPTE!

Atelier-causerie sur la violence
conjugale postséparation



Produit par



En collaboration avec



Avec la participation financière de



REMERCIEMENTS



Nous remercions toutes les femmes qui ont accepté de partager leur vécu. Nous tenons aussi à souligner la collaboration des groupes membres du Réseau des femmes des Laurentides et des intervenantes qui ont facilité la réalisation de l'étude et la production d'outils de transfert de connaissances.

CRÉDITS

Développement de l'outil d'animation : Amélie Lanteigne, Danielle Forest et Annabelle Seery
Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) en collaboration avec le Réseau des femmes des Laurentides (RFL)
Révision linguistique : Diane Tremblay Audet
Conception graphique et mise en page : Josianne Cloutier

DROIT DE REPRODUCTION

© CRSA, 2022

Dépôt légal

ISBN 978-2-924046-62-3 (version imprimée)

ISBN 978-2-924046-61-6 (PDF)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022

Toute utilisation ou reproduction de ce document est permise à condition d'en mentionner la source :

Lanteigne, Amélie, Danielle Forest et Annabelle Seery. 2022. *Trousse d'animation « Violence conjugale postséparation : la parole des femmes, ça compte! Atelier-causerie sur la violence conjugale postséparation »*, Centre de recherche sociale appliquée (CRSA).

POUR CONSULTER LE RAPPORT COMPLET ET LA SYNTHÈSE

www.lecrsa.ca

www.femmeslaurentides.org

Fordin, Martine, Danielle Forest et Annabelle Seery. 2020. *Point de vue des femmes sur leur vécu de violence conjugale postséparation. Adéquation entre leurs besoins et les services présents dans la région des Laurentides*, pour le Réseau des femmes des Laurentides par le Centre de recherche sociale appliquée, 60 p.

À PROPOS DU CENTRE DE RECHERCHE SOCIALE APPLIQUÉE



Le Centre de recherche sociale appliquée est un organisme autonome à but non lucratif qui soutient le développement du pouvoir d'agir des collectivités et des organisations. À cette fin, il recourt à la recherche sociale pour accompagner les groupes dans leur analyse des problèmes sociaux et la synthèse de leurs pratiques. Son approche participative favorise le croisement des savoirs théoriques et d'action ainsi que le transfert continu des connaissances.

ATELIER-CAUSERIE SUR LA VIOLENCE CONJUGALE POSTSÉPARATION

D'OÙ VIENT L'IDÉE DE CETTE DÉMARCHE D'ANIMATION?

La violence conjugale postséparation est une réalité méconnue et peu documentée sur une base scientifique. En 2019, les groupes membres du Réseau des femmes des Laurentides (RFL), particulièrement les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et les centres de femmes, ont exprimé le souhait de mieux connaître les impacts de cette réalité dévastatrice sur les femmes et leurs enfants.

Dans ce contexte, à la demande du RFL, le Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) a réalisé, en 2019-2020, une recherche exploratoire sur le vécu des femmes en situation de violence conjugale postséparation, et ce, en favorisant l'expression du point de vue de femmes touchées par cette situation concernant :

- Leurs expériences vécues, passées ou actuelles
- Leurs besoins et leurs attentes vis-à-vis des services
- Les aspects favorables à leur cheminement vers l'autonomie
- Les difficultés rencontrées dans différents domaines
- Des pistes d'action vers une amélioration de l'offre de service pour mieux soutenir les femmes en situation de postséparation liée à la violence conjugale

À l'automne 2021, une présentation des résultats au sein des lieux de concertation en violence conjugale dans la région des Laurentides a été réalisée auprès des représentant.e.s de diverses organisations. En complément, les membres du comité de suivi de la recherche ont demandé au CRSA de produire deux outils d'animation « clé en main » : un à l'intention des femmes qui vivent ou non cette situation et un autre à l'intention des équipes d'intervenantes impliquées auprès des femmes. Le premier outil a été financé par le RFL avec la contribution du Secrétariat à la condition féminine et le second outil a été financé par le CRSA avec la contribution de la Fondation Lucie et André Chagnon.

Le présent outil « clé en main » s'adresse aux femmes vivant ou non une situation de violence conjugale postséparation. **Cet outil prend la forme d'un atelier-causerie éducative, répondant ainsi à un objectif de sensibilisation et d'éducation populaire.**

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE

- Présenter les résultats de l'étude exploratoire
- Sensibiliser les participantes au vécu des femmes en situation de violence conjugale postséparation
- Développer un réseau de solidarité envers les femmes concernées
- Identifier et réaliser des actions visant l'entraide entre les femmes et vis-à-vis des organisations qui offrent des services à ces femmes

ORGANISATION TECHNIQUE

DURÉE DE L'ANIMATION

2 heures 50 minutes

MÉTHODE

La causerie éducative est une méthode d'éducation de groupe. Elle consiste en un échange entre l'animatrice et les participantes (animatrice/participantes, participantes/participantes). Elle suppose la présence :

- D'une animatrice qui ouvre la discussion, la dirige, en fait une synthèse et transmet un message éducatif ;
- D'un certain nombre de participantes (idéalement 10 à 15) qui expriment leurs pensées et essaient ensemble de résoudre un problème.

MATÉRIEL ET PRÉPARATION

Ce document permet aux animatrices de préparer l'atelier-causerie. Vous y trouverez le déroulement des activités et les instructions.

Il est fortement recommandé de lire le rapport de recherche complet ou synthétisé préalablement à l'animation de l'atelier et de suivre les consignes suivantes :

1. Préparez le matériel au préalable.
2. Assurez-vous d'avoir un local adéquat pour accueillir le nombre de personnes attendues et pour que toutes les participantes puissent se voir (idéalement, une table entourée de chaises).
3. Adaptez les activités au nombre de participantes présentes (ce canevas d'animation est conçu pour un groupe d'environ 10 à 15 personnes).
4. Distribuez les cahiers des participantes avant de commencer l'atelier.
5. Lors de l'animation, portez attention à la dynamique du groupe (le temps et les prises de parole, malaises ou silences) et ajustez le langage aux participantes au besoin.

Le matériel dont vous aurez besoin : tableau de conférence (*Flipchart*), *Post-it*, crayons, cahiers de la participante en plusieurs exemplaires, bulles de citations à manipuler (il est recommandé de découper à l'avance les bulles de citations).

MISE EN PLACE D'UN ESPACE DE DISCUSSION SÉCURITAIRE ET CONFIDENTIEL

Un espace sécuritaire et confidentiel est un environnement axé sur le soutien, où les participantes peuvent se sentir à l'aise de s'exprimer et de raconter leurs expériences, sans craindre d'être jugées ou de voir leurs expériences niées. La mise en place d'un espace sécuritaire et confidentiel est particulièrement importante lorsqu'on aborde un sujet délicat comme celui de la violence conjugale, pouvant être lié à des expériences très intimes ou traumatisantes pour certaines. Pensez à prévoir un filet de sécurité permettant de soutenir les femmes participantes, pendant et après l'atelier. Des indications sont précisées lors de l'activité 1 à l'attention des participantes pour les sensibiliser à la création d'un espace sécuritaire et confidentiel.

Il est possible que vous vous retrouviez face à un groupe qui n'a jamais vécu de situation de violence conjugale, postséparation ou non. De la même manière, vous pourriez faire face à plusieurs participantes qui connaissent déjà la situation, de près ou de loin. Veuillez adapter l'animation de l'atelier en fonction des personnes présentes et de ce qu'elles expriment.

LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS IDENTIFIÉES LORS DE L'ATELIER

L'animatrice devrait pouvoir collaborer avec les femmes en s'engageant et en engageant son organisme à soutenir la mise en œuvre des actions ciblées par les femmes lors de l'atelier. À cette fin, un tableau aide-mémoire et un outil de formulation d'objectifs SMART vous sont fournis à la fin du document. Une fois le tableau rempli, nous vous invitons à réfléchir aux mécanismes de suivi et d'évaluation que vous pourrez utiliser.

Une réflexion de la part de l'animatrice est nécessaire au préalable afin d'évaluer les capacités de l'organisme à réaliser les actions identifiées (main-d'œuvre, ressources matérielles et financières, etc.). L'animatrice est donc invitée à orienter la discussion avec les femmes de façon **à cibler collectivement des actions réalistes pour l'organisme**. L'atelier ne se limite donc pas aux 2 h 50 de l'animation : du temps de réflexion et de planification des actions à réaliser sera à prévoir à la suite de l'atelier. Bien que chaque action entreprise compte, peu importe son ampleur, **il s'agit de s'engager dans une démarche consciente si vous décidez de réaliser cet atelier**.

Prenez note également que le respect des réponses émises par les participantes est à prioriser. Il est possible qu'à la fin de l'atelier, les participantes n'aient pas le désir, le temps ou l'énergie de s'engager dans la démarche de mise en action. Si tel est le cas, l'atelier aura tout de même atteint ses objectifs de sensibilisation et d'échange.

DÉROULEMENT

Horaire	Durée	Activité	Matériel requis	Notes
	10 minutes	1. Introduction au sujet		
	25 minutes	2. Brise-glace	Tableau de conférence, crayon	
	45 minutes	3. Fiches thématiques	Fiches thématiques, bulles de citation découpées	
	15 minutes	Pause		
	50 minutes	4. Explorer des pistes d'action	Tableau de conférence, crayon	
	20 minutes	5. Conclusion	<i>Post-its</i> et crayons, tableau de conférence	
Total	2 heures 50 minutes			

ACTIVITÉ 1

INTRODUCTION AU SUJET

OBJECTIFS

- Ouvrir la discussion sur le sujet de la violence conjugale postséparation
- Sensibiliser les participantes à la création d'un espace sécuritaire et confidentiel
- Prévoir un filet de sécurité pouvant soutenir les femmes qui en ressentent le besoin

DURÉE DE L'ACTIVITÉ : 10 MINUTES

Étape	Méthode	Matériel requis	Durée
Introduction à l'atelier	Plénière		10 minutes

DÉROULEMENT

■ Introduction à l'atelier (10 minutes)

1. Accueillez les participantes à l'atelier et introduisez-les au thème abordé :

La violence conjugale postséparation est une réalité méconnue et peu documentée sur une base scientifique. En 2019, les groupes membres du Réseau des femmes des Laurentides (RFL), particulièrement les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et les centres de femmes, ont exprimé le souhait de mieux connaître les impacts de cette réalité dévastatrice sur les femmes et leurs enfants.

Dans ce contexte, à la demande du RFL, le Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) a réalisé, en 2020, une recherche exploratoire sur le vécu des femmes en situation de violence conjugale postséparation, en favorisant l'expression du point de vue de femmes touchées par cette situation concernant :

- *Leurs expériences vécues, passées ou actuelles*
- *Leurs besoins et leurs attentes vis-à-vis des services*
- *Les aspects favorables à leur cheminement vers l'autonomie*
- *Les difficultés rencontrées dans différents domaines*
- *Des pistes d'action vers une amélioration de l'offre de service pour mieux soutenir les femmes en situation de postséparation liée à la violence conjugale*

Dans le cadre de cet atelier, nous allons survoler ensemble les résultats de cette recherche pour répondre à un objectif de sensibilisation, mais aussi dans le but :

- *De développer un réseau de solidarité envers les femmes concernées ;*
- *D'identifier et de réaliser des actions visant l'entraide ou visant des démarches auprès d'organisations qui offrent des services à ces femmes.*

2. Sensibilisez les participantes à l'importance d'instaurer un climat de confiance, un espace sécuritaire et confidentiel :

Le sujet de notre discussion d'aujourd'hui est délicat à aborder et l'atelier constitue un endroit sécuritaire et confidentiel pour s'exprimer sans craindre d'être jugée ou de voir ses expériences niées. L'objectif est de favoriser la solidarité, le soutien et le partage, peu importe nos différences. Assurons-nous de respecter les tours de parole et de parler en son nom et pas au nom ou au sujet d'autres femmes présentes ou absentes.

Créer un endroit sécuritaire et confidentiel repose sur l'animatrice, mais aussi sur le groupe. Si des témoignages sont livrés, il est important de conserver la confidentialité. Autrement dit, l'animatrice et le groupe doivent s'assurer de :

- *Respecter le droit à la vie privée des autres pendant et après la discussion ;*
- *Ne pas pousser une personne à répondre à une question à laquelle elle ne souhaite pas répondre ;*
- *Ne pas identifier les personnes qui relatent une histoire personnelle en dehors de notre discussion. **Tout ce qui se dit ici doit rester ici.***

Prenez soin de votre propre sécurité. Chacune est responsable de son bien-être ; elle doit nommer ses insatisfactions et ses désaccords. Si vous ressentez le besoin de vous retirer, soyez à l'aise de le faire. Si vous ne vous sentez pas en sécurité, faites-le savoir à l'animatrice. Si vous en ressentez le besoin, vous pouvez vous référer à l'une des organisatrices communautaires ou intervenantes après l'atelier.

ACTIVITÉ 2

BRISE-GLACE

OBJECTIFS

- Permettre aux participantes de se connaître les unes les autres
- Connaître les attentes des participantes au regard de l'atelier, anticiper leurs appréhensions
- Prendre le pouls du groupe, les connaissances des participantes sur le sujet et leurs expériences

DURÉE DE L'ACTIVITÉ : 25 MINUTES

Étape	Méthode	Matériel requis	Durée
État d'esprit et attentes	Tour de table		15 minutes
Introduction au thème	Plénière	Tableau de conférence, crayon	10 minutes

DÉROULEMENT

■ État d'esprit et attentes (15 minutes)

1. Invitez les participantes dans un tour de table à se présenter brièvement et à partager au groupe comment elles se sentent, quel est leur état d'esprit à ce moment précis ainsi que leurs attentes face à l'atelier.

■ Introduction au thème de la violence conjugale postséparation (10 minutes)

1. Posez la question suivante et accueillez les réponses des participantes en notant les mots-clés sur le tableau de conférence :
Selon vous, qu'est-ce que la violence conjugale postséparation?
2. Lisez la définition proposée par l'Alliance des maisons d'hébergement de 2^e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale qui se retrouve également dans le cahier de la participante en vous référant aux mots-clés et aux exemples identifiés par les participantes pour faire des liens :

Il s'agit de la violence conjugale qui se manifeste sous toutes ses formes en contexte de postséparation.

On entend par contexte de postséparation le moment où la femme prend la décision de mettre fin à la relation et où elle s'inscrit dans une démarche de réorganisation de vie et de reprise de pouvoir.

C'est une période où les stratégies de domination et de contrôle de l'ex-conjoint se transforment, se multiplient et perdurent, exposant ainsi la femme et ses enfants à un plus grand risque d'atteinte à leur sécurité (psychologique et physique), pouvant aller jusqu'à l'homicide.

3. Accueillez les réactions et les questions des participantes au besoin.

ACTIVITÉ 3

FICHES THÉMATIQUES

OBJECTIFS

- Sensibiliser les participantes au vécu des femmes en situation de violence conjugale postséparation
- Valider les sentiments des participantes qui ont été touchées par cette situation, elles-mêmes ou une personne de leur entourage
- Susciter la réflexion

DURÉE DE L'ACTIVITÉ : 50 MINUTES

Étape	Méthode	Matériel requis	Durée
Lecture des fiches thématiques et activité de réflexion	Plénière	Fiches thématiques et bulles de citation découpées	45 minutes au total
Réaction face aux résultats de la recherche	Plénière		5 minutes

DÉROULEMENT

Introduisez d'abord l'activité aux participantes en expliquant que l'on retrouve dans les fiches thématiques un résumé des témoignages recueillis auprès de femmes en situation de violence conjugale postséparation dans le cadre de la recherche.

Suivez la première étape pour chacune des trois fiches thématiques, de façon à alterner lecture d'une fiche et activité de réflexion. Vous pourrez ensuite conclure l'activité en accueillant les réactions des participantes. Des exemples de réactions sont listés dans le cahier de la participante pour susciter la réflexion.

■ Lecture des fiches thématiques et activité de réflexion (15 minutes par fiche)

1. Lisez dans l'ordre l'une des trois fiches thématiques aux participantes en les invitant à suivre la lecture dans leur cahier. Si elles le désirent, les participantes peuvent se porter volontaire pour faire la lecture au groupe.
2. Étalez sur la table les différentes bulles de citation provenant de la fiche thématique que vous venez de lire et invitez les participantes à choisir une bulle de citation : *Quels sont les faits qui vous ont le plus choquée ou surprise? Quel témoignage vous interpelle plus particulièrement? Pourquoi?*

■ Réaction face aux résultats de la recherche (5 minutes)

1. Invitez les participantes à regarder les exemples dans leur cahier et posez la question :

Comment vous sentez-vous par rapport à tout ce qu'on vient d'aborder?

Impuissante

Triste

Motivée

Solidaire

En colère

Perturbée

Mobilisée

Autre...

PAUSE DE 15 MINUTES

ACTIVITÉ 4

EXPLORER DES PISTES D'ACTION

OBJECTIFS

- Faire connaître les besoins des femmes en situation de violence conjugale postséparation vis-à-vis le réseau social et l'opportunité que représentent les organismes communautaires
- Explorer des pistes d'action individuelles et collectives afin de se montrer solidaires envers les femmes concernées

DURÉE DE L'ACTIVITÉ : 50 MINUTES

Étape	Méthode	Matériel requis	Durée
Explorer des pistes d'action	Sous-groupes de 3 à 4 personnes	<i>Post-its</i> et crayons	25 minutes
Partage en groupe	Plénière	Tableau de conférence	25 minutes

DÉROULEMENT

Avant de donner les explications pour cette activité, faites un lien avec ce que vous venez d'observer sur les fiches thématiques. Cette activité permettra de réfléchir aux façons dont on pourrait se montrer solidaires des femmes concernées et trouver des pistes d'action pour répondre aux besoins identifiés.

■ Exploration de pistes d'action (25 minutes)

1. Demandez aux participantes de former des groupes de trois à quatre personnes (peut varier selon le nombre total de participantes présentes) ;
2. Distribuez cinq *Post-its* à chacun des sous-groupes ;
3. Demandez aux participantes de réfléchir en sous-groupe à chacune des questions suivantes (qui se retrouvent également dans le cahier de la participante) et d'inscrire chacune de leurs idées sur un *Post-its* :

Si nous voulions agir ensemble afin de dénoncer les difficultés dont on a discuté et être solidaires de ces femmes, quelles actions seraient selon vous les plus efficaces et réalisables à court terme?

Quelles initiatives ou quelles activités pourrait-on mettre en place au sein de notre organisation/centre pour être solidaires et agir comme soutien aux femmes étant dans une situation de violence conjugale postséparation?

Explorons ensemble des exemples d'actions à réaliser, en collaboration avec les intervenantes. Laquelle ou lesquelles vous interpellent le plus? En avez-vous d'autres en tête?

Exemples :

Entraide et solidarité

- Dresser et faire circuler une liste des ressources communautaires du milieu en y insérant discrètement le numéro de SOS Violence conjugale
- Organiser des sorties (p. ex. : aller prendre un café, aller voir un film au cinéma)
- Participer ensemble à des activités de loisirs (p. ex. : des ateliers de création artistique)
- Organiser du cogardiennage ou des ressources de répit
- Organiser un réseau d'entraide et d'échanges pour les femmes qui fréquentent votre organisme ou spécifiquement pour des femmes qui vivent ou ont vécu de la violence postséparation, sur une base volontaire
- Trouver ou organiser une ressource pouvant garder les animaux gratuitement

Défense de droits

- Organiser des cafés-rencontres thématiques sur, par exemple, les critères pour accéder à un HLM, le nouveau programme d'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC)¹, avec la ou le député provincial pour qu'elle ou il mette de l'avant les recommandations de *Rebâtir la confiance*²
- Appuyer la réalisation d'une maison de 2^e étape dans votre milieu
- Faire circuler le rapport ou la synthèse du RFL dans les différents organismes mentionnés par les femmes dans l'étude exploratoire
- Effectuer des démarches auprès de l'Office municipal d'habitation, faire une pétition pour l'accès prioritaire au logement/à un HLM pour les femmes en situation de violence conjugale postséparation
- Écrire une lettre ouverte à un journal
- Organiser une marche ou une manifestation
- Appuyer une lutte menée par des organismes en appui aux femmes vivant une situation de violence conjugale postséparation

■ **Partage en groupe (25 minutes)**

1. Demandez à chacun des groupes de nommer une porte-parole ;
2. Invitez les porte-paroles à partager en grand groupe les pistes d'action identifiées en sous-groupes et à coller leurs *Post-its* sur le tableau de conférence ;
3. Une fois affichés, regroupez les *Post-its* par thématiques, si applicable, et observez avec le groupe les récurrences dans les réponses ;
4. Explorez en groupe la façon d'actualiser les pistes d'action qui ont été suggérées. Laquelle ou lesquelles pourriez-vous choisir en priorité? Quels moyens concrets pourriez-vous utiliser? Vous pouvez également introduire l'outil SMART pour aider le groupe dans la formulation d'objectifs réalistes.

¹ L'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC) a été réformée en octobre 2021, élargissant notamment la notion de victime, tout en modulant l'offre de services selon les besoins de chaque victime. Elle instaure par le fait même une aide financière d'urgence pour soutenir les personnes qui doivent quitter une situation où leur vie ou leur intégrité est menacée. Pour plus d'informations, [visitez le site web de l'IVAC](#).

² Pour en savoir plus, consulter le rapport du comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale *Rebâtir la confiance*.

ACTIVITÉ 5

CONCLUSION

OBJECTIFS

- Permettre aux personnes participantes de s'exprimer sur leurs apprentissages, surprises, idées, etc.
- Remercier les femmes pour leur participation à l'atelier
- Rappeler les ressources en annexe

DURÉE DE L'ACTIVITÉ : 20 MINUTES

Étape	Méthode	Matériel requis	Durée
Faire le point sur l'atelier	Plénière	Tableau de conférence	18 minutes
Remerciements et fin de l'atelier	Plénière		2 minutes

DÉROULEMENT

■ Le point sur l'atelier (18 minutes)

1. Posez les questions suivantes aux participantes, en leur proposant de regarder les *Post-its* qu'elles ont collés sur le tableau de conférence, de façon à avoir une vue d'ensemble des discussions de l'atelier :

- *Qu'avez-vous appris aujourd'hui?*
- *Comment repartez-vous de cet atelier?*
- *Cet atelier a-t-il répondu à vos attentes de départ?*
- *Qu'est-ce que vous amélioreriez dans le déroulement de l'atelier?*

■ Remerciements et fin de l'atelier (2 minutes)

1. Si les participantes ont identifié des pistes d'action, vous pouvez proposer la planification d'une prochaine rencontre afin d'évaluer ensemble les possibilités de mise en œuvre.
2. Remerciez les participantes pour leur participation à l'atelier et rappelez-leur l'existence de SOS violence conjugale si elles ont elles-mêmes besoin d'aide ou si elles souhaitent avoir des ressources pour mieux accompagner une femme autour d'elles aux prises avec une problématique de violence conjugale.

Les animatrices sont invitées à remplir le formulaire d'appréciation de l'outil d'animation à l'adresse suivante : <https://forms.gle/CRiZzBzruUf32mwXA>. Vos réponses permettront de connaître les données relatives à l'utilisation de cet outil et de contribuer au processus d'amélioration continue des activités de transfert des résultats de recherche.

Le formulaire prend environ 10 à 15 minutes à remplir.

Merci de votre collaboration!

OBJECTIF SMART

SPÉCIFIQUE

Un objectif doit être spécifique et non vague.

MESURABLE

Identifier des informations concrètes et des résultats quantifiés, ce qui permet de mieux mesurer si l'objectif est atteint ou non.

ATTEIGNABLE

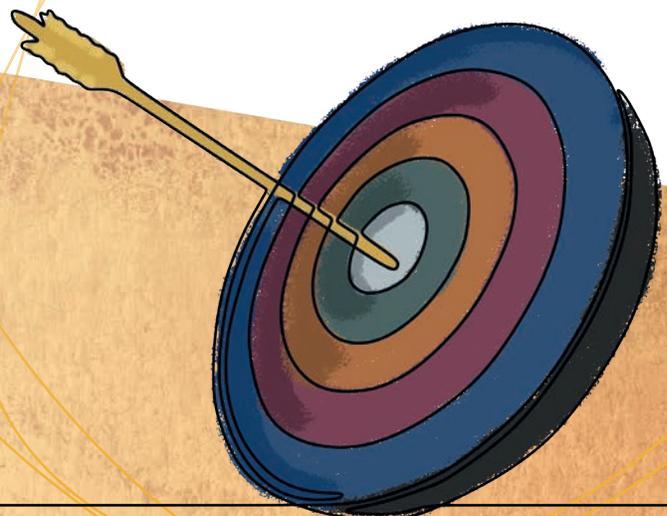
Viser un plus petit objectif permet de le réaliser plus facilement et ainsi vivre moins d'échecs.

RÉALISTE

L'objectif doit être réaliste dans ce monde et à ce moment précis de notre vie.

TEMPOREL

Se fixer une date limite pour réaliser notre objectif. Se fixer une échéance permet aussi de voir concrètement les progrès réalisés.



LE VÉCU DES FEMMES EN SITUATION DE VIOLENCE CONJUGALE POSTSÉPARATION

AIDE-MÉMOIRE

Objectif de l'aide-mémoire : faciliter la mise en œuvre des actions identifiées

Pistes d'action retenues	Moyens concrets de réalisation	Responsable(s)	Échéancier
Concernant les activités d'entraide ou de solidarité entre les femmes			
Concernant des actions de sensibilisation ou de représentation			

Quels mécanismes de suivi et d'évaluation allez-vous utiliser?



342, rue Parent
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 2A2
Téléphone : 450 431-1896
Courriel : info@femmeslaurentides.org

